



**Landscape of Grand Pré Inc. – Le Paysage de Grand-Pré inc.**

**Réunion du Conseil d'intendance**

Le 19 juillet 2018, de 9 h à 13 h 30

Bureau de Le Paysage de Grand-Pré inc., 189, rue Dykeland, bureau 8, Wolfville (Nouvelle-Écosse)

**Présents :**

Allister Surette, président

Géraldine Arsenault

Gérald Boudreau

Anne Curry

Claude DeGrâce

Beverly Palmeter

Marilyn Perkins

**Autres participants :**

Steven Gaudet, directeur général, Le Paysage de Grand-Pré inc.

Tami McEvoy, entrepreneure fournissant des services administratifs

Helen Woodward, entrepreneure fournissant des services de comptabilité

**Absents :**

Mark Bannerman

Peter Muttart

## **1. Mot de bienvenue, ouverture de la séance et adoption de l'ordre du jour**

Le président souhaite la bienvenue aux participants et déclare la séance ouverte à 9 h, avec un quorum de sept administrateurs sur neuf.

L'ordre du jour est examiné. Deux points sont ajoutés à l'ordre du jour – une discussion sur la planification de l'assemblée générale annuelle et un examen du rapport financier produit par un cabinet d'experts-comptables indépendant.

RÉSOLUTION 18BOD.JUL19001 : Sur proposition dûment présentée par GÉRALD BOUDREAU, appuyée par CLAUDE DEGRÂCE et adoptée, il est résolu d'approuver l'ordre du jour de la réunion du 19 juillet 2018 tel que modifié.

## **2. Approbation du procès-verbal de la réunion précédente**

Après examen du procès-verbal de la réunion du 17 mai 2018, une correction est apportée à la personne appuyant la résolution 18BOD.0517001, qui était « Beverly Palmeter » et non « Géraldine Arsenault ». Il est également noté que le titulaire du poste de « président du Conseil d'intendance » est le membre requis du Comité de gestion et des mises en candidature et que, par conséquent, il faudrait lire « président du Conseil » au lieu de « Allister Surette » au point 6 de l'ordre du jour.

RÉSOLUTION 18BOD.JUL19002 : Sur proposition dûment présentée par MARILYN PERKINS, appuyée par Beverly Palmeter et adoptée, il est résolu d'approuver le procès-verbal de la réunion du 17 mai 2018 tel que modifié.

Après examen du procès-verbal de la réunion du 14 juin 2018, il est noté que Mark Bannerman a assisté aux séances de planification stratégique et que le procès-verbal devrait tenir compte de sa présence dans cette partie de la réunion.

RÉSOLUTION 18BOD.JUL19003 : Sur proposition dûment présentée par ANNE CURRY, appuyée par Beverly Palmeter et adoptée, il est résolu d'approuver le procès-verbal de la réunion du 14 juin 2018 tel que modifié.

## **3. Points découlant du procès-verbal de réunions précédentes**

La composition du Comité de gestion et des mises en candidature fait l'objet de discussions.

RÉSOLUTION 18BOD.JUL19004 : Sur proposition dûment présentée par BEVERLY PALMETER, appuyée par CLAUDE DEGRÂCE et adoptée, il est résolu que les membres du Comité de gestion et des mises en candidature soient le président du Conseil, Gérald Boudreau et Anne Curry.

## **4. Rapport financier au 31 mai 2018**

Helen Woodward présente au Conseil le bilan et l'état des résultats pour la période du 1<sup>er</sup> avril au 31 mai 2018 à titre informatif. Le directeur général informe le Conseil que la demande de subvention de

25 000 \$ auprès de la municipalité du comté de Kings a été approuvée et que de plus amples détails seront fournis dans le prochain rapport sur les activités.

RÉSOLUTION 18BOD.JUL19005 : Sur proposition dûment présentée par GÉRALD BOUDREAU, appuyée par CLAUDE DEGRÂCE et adoptée, il est résolu de recevoir les états financiers tels que présentés.

### **5. États financiers et rapport du cabinet d'experts-comptables indépendant pour l'exercice 2017-2018 se terminant le 31 mars 2018**

Helen Woodward présente les états financiers et le rapport du cabinet d'experts-comptables indépendant Kent & Duffett, de Kentville (N.-É.), pour l'exercice se terminant le 31 mars 2018. Les administrateurs examinent les états financiers et remarquent quelques erreurs mineures d'ordre typographique. Il est aussi demandé si le rapport est de type « non vérifié » ou « vérifié ».

MESURE : Le directeur général et l'entrepreneure fournissant des services de comptabilité demanderont au cabinet d'experts-comptables de confirmer la mention « non vérifiés » sur les états financiers, de la remplacer par « vérifiés » s'il y a lieu, de mettre à jour la date du document et de corriger les erreurs mineures d'ordre typographique notées.

RÉSOLUTION 18BOD.JUL19005 : Sur proposition dûment présentée par Gérald Boudreau, appuyée par CLAUDE DEGRÂCE et adoptée, il est résolu d'approuver le rapport financier de l'exercice 2017-2018 tel que présenté.

### **6. Plan stratégique provisoire**

Steven Gaudet présente la version actuelle du plan stratégique, et les administrateurs l'examinent, en discutent et donnent leur avis. Il est noté que le texte des énoncés Vision et Mission est prêt à être adopté.

MESURE : Le directeur général poursuivra la rédaction du document et envisagera une aide supplémentaire à sa préparation dans la mesure du possible.

RÉSOLUTION 18BOD.JUL19006 : Sur proposition dûment présentée par ANNE CURRY, appuyée par GÉRALD BOUDREAU et adoptée, il est résolu d'approuver les énoncés Vision et Mission comme suit :  
VISION : Nos communautés et nos partenaires travaillent en collaboration et avec fierté à la protection et à la défense du paysage culturel et agricole de Grand-Pré pour en permettre l'appréciation à l'échelle mondiale.

MISSION : Protéger, préserver et promouvoir le Paysage de Grand-Pré, un site du patrimoine mondial de l'UNESCO

### **7. Discussion sur les prochaines étapes du Comité consultatif technique**

Un examen est fait de la version provisoire du mandat du Comité consultatif technique.

MESURE : Le directeur général recommandera au Conseil un plan de travail, des types de personnes pouvant être nommées ainsi que de possibles candidats pour ce comité.

MESURE : Le directeur général doit fournir des directives concernant la trousse d'orientation des administrateurs par l'intermédiaire du Comité de gestion et des mises en candidature du Conseil.

RÉSOLUTION 18BOD.JUL19007 : Sur proposition dûment présentée par GÉRALD BOUDREAU, appuyée par GÉRALDINE ARSENAULT et adoptée, il est résolu d'approuver le mandat du Comité consultatif technique tel que présenté.

## **8. Planification de l'assemblée annuelle des membres**

L'ordre du jour et les procédures de l'assemblée annuelle des membres font l'objet de discussions.

Mesure : Le directeur général, par l'intermédiaire du président, enverra aux membres les avis de réunion, l'ordre du jour et la documentation relative à l'assemblée.

Mesure : Le directeur général, par l'intermédiaire du président, confirmera l'exigence, prévue par le règlement administratif, d'informer les membres des états financiers de 2017-2018 ou de leur fournir ceux-ci, et de veiller à ce que l'ordre du jour de l'assemblée annuelle prévoie une divulgation adéquate de leur contenu auprès des membres.

Mesure : Le directeur général, par l'intermédiaire du président, informera les membres dont les actuels administrateurs les représentant (ou personnes nommées) ont un mandat expirant en 2018 (Parcs Canada et le gouvernement de la Nouvelle-Écosse) d'envoyer le nom de chaque candidat ou candidate à faire élire ou réélire au président ou au directeur général, si ce n'est déjà fait.

## **9. Autres points dûment présentés au Conseil à cette réunion**

Aucun autre point n'est soumis par les administrateurs.

## **10. Levée de la séance**

Sur PROPOSITION dûment présentée par GÉRALD BOUDREAU et appuyée par Marilyn Perkins, la séance est levée vers 13 h34.